

# L'accueil familial

## L'accueil familial

L'accueil familial constitue un mode d'accueil ou d'hébergement alternatif et complémentaire aux modes traditionnels d'hébergement, au profit des personnes âgées et des personnes handicapées. Il offre également une solution de répit pour les aidants de personnes dépendantes.

L'accueil familial consiste, pour un particulier, à héberger à son domicile, à titre onéreux, une à trois personnes âgées ou adultes handicapées.

Il s'agit d'une activité réglementée puisque les personnes souhaitant accueillir à leur domicile à titre onéreux des personnes âgées ou des personnes adultes handicapées doivent déposer obligatoirement **une demande d'agrément auprès de la Présidente du Département de Vaucluse**.

- › **[En savoir plus sur le métier d'accueillant familial](http://www.vaucluse.fr/solidarites/seniors/devenir-accueillant-familial-1705.html)**  
<<http://www.vaucluse.fr/solidarites/seniors/devenir-accueillant-familial-1705.html>>

## Types d'accueil familial

- › Permanent : 7 jours sur 7 - 24 heures sur 24
- › Temporaire : pendant les vacances ou après une hospitalisation
- › A la journée : afin de répondre à des besoins de proximité, de relais pour les familles.

**Les personnes âgées accueillies en famille d'accueil peuvent prétendre à des aides financières potentielles :**

- › [l'allocation personnalisée d'autonomie](#)
- › [la prestation de compensation du handicap](#)
- › l'allocation compensatrice pour tierce personne
- › la prise en charge par l'aide sociale
- › les aides fiscales.

Rue Viala - CS 60516  
84909 Avignon Cedex 09